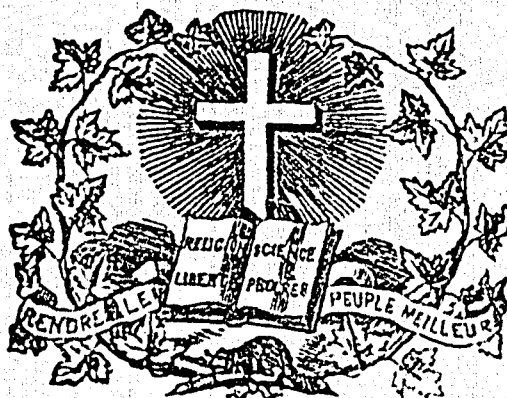




JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Volume XIII.

Québec (Province de Québec), Janvier 1869.

No. 1.

SOMMAIRE.—LITTÉRATURE.—Poésie: Le vieux Portrait, par Albert Mérat.—Livres et Bibliothèques, par H. V. (à continuer.)—Éducation: Enseignement de la Géographie.—Une Ecole Primaire à Madrid, par F. de Silva.—Une Anecdote sur l'enfance de Berryer, par Alfred Nettement.—PÉDAGOGIE: Discipline, A. Rendu.—BIOGRAPHIE: Bernard Overberg, (suite et fin.)—AVIS OFFICIELS: Nominations de Commissaires d'Écoles.—Diplômes octroyés par les Bureaux d'Examineurs.—PARTIE ÉCONOMIQUE: Examen du Service Civil.—Petite Revue Mensuelle.—NOUVELLES ET FAITS DIVERS: Bulletin des Statistiques.

LITTÉRATURE.

POÉSIE.

SONNET.

LE VIEUX PORTRAIT.

Dans l'ovale du cadre où s'éteint la dorure,
Sous le verre, l'éclat d'un pastel ancien
S'amortit en des tons gris de perle. On voit bien
Qu'il est vieux, et le temps lui fait une parure.

C'est la mémoire encore et ce fut la peinture
D'un homme jeune et fier, et d'un royal malin.
Le nom qu'out ce vivant jadis, on n'en sait rien;
Et l'artiste n'a pas laissé de signature.

Les vieux portraits, ce sont les morts tendres et doux
Qui nous aiment toujours et viennent parmi nous
Réveiller sur leur lèvres endormies un sourire.

Ils ont la gravité des choses d'autrefois....
C'est peut-être un aïeul, et je baisse la voix
De peur de le troubler et de le contredire.

ALBERT MÉRAT.

—Revue Contemporaine.

Livres et Bibliothèques. (1)

VII

La principale bibliothèque du Canada est sans contredit celle du gouvernement fédéral, laquelle se trouve, comme on sait, la

(1) Une absence de plusieurs jours m'a empêché de surveiller l'impression de la partie de ces notes qui a paru dans le numéro de décembre. Il s'y est glissé quelques fautes que je tiens à corriger.

troisième, sinon la quatrième achetée par les Chambres. Celle-ci date de 1854, la seconde avait été commencée à la suite de l'incendie de 1848. La première remontait seulement au commencement de ce siècle.

Je regrette que l'histoire n'en ait pas été faite. M. Lajoie, par sa position, par ses talents et ses connaissances bibliographiques, pouvait mieux que tout autre nous la donner en tête des catalogues qu'il a préparés. J'aurais aimé à lui voir apprécier l'influence qu'ont exercée sur la formation et le développement de cette institution, car c'en est une, des hommes tels que M. Faribault, les Hons. MM. Papineau et Chauveau; il ne lui aurait peut-être pas été défendu de se nommer lui-même.

Pour moi, je ne puis ici que noter rapidement les principaux faits. Je parlerai principalement de la bibliothèque de la Chambre d'Assemblée, qui a fini par absorber celle du Conseil Législatif; mais, dans le principe, celle-ci était séparée et avait été formée à part.

C'est en 1801 que nos députés s'occupèrent pour la première fois de la question d'une bibliothèque à l'usage de la Chambre, en même temps qu'ils passaient la première loi sur l'instruction.

La question était grave et demandait à n'être pas précipitée. Citons les documents officiels qui font foi de la sage lenteur avec laquelle on procédait alors. Le 23 mars 1801, "sur motion de M. Pierre Bedard, secondé par M. Caldwell, il est résolu qu'un Comité de cinq membres, dont trois formeront un *Quorum*, soit appointé pour rapporter quels sont les livres qui peuvent être nécessaires pour l'usage de cette Chambre, et quelle est la manière la plus convenable de se les procurer" MM. Bedard, Lees, Craigie, Planté et Lester formèrent le bureau. Au bout de huit jours, M. Bedard fait connaître l'opinion et les vues de ce bureau; la Chambre décide de remettre au len-

Le livre de M. Fleming, *Political Annals of Lower Canada*, a été publié à Montréal en 1828.

Il faut lire *Lalemant*, et non *Lallement*, ni *Lalemant*.

J'aurais voulu prouver par des chiffres que l'instruction élémentaire a toujours été assez répandue en Canada, comme je le donne à entendre page 150. Le temps a manqué; mais je reviendrai peut-être un jour sur ce fait. Je tiens, cependant, à donner aujourd'hui un relevé que j'ai fait dans le *Registre des baptêmes, etc., de la Côte du Sud, depuis Villiers, Côte de Lauzon, jusqu'à la Rivière du Loup*, pour l'année 1681. Sur 121 personnes différentes qui se sont présentées aux actes, soit comme témoins, soit comme parties, 29, ou presque le quart, savaient signer leur nom: le rapport est certainement étonnant, et ce qui m'a frappé davantage, c'est que parmi ces 29 personnes en état d'écrire, il n'y a que 7 femmes.